

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Administration centrale Comité technique paritaire Nomination

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 14 janvier 2013 portant modification de l'arrêté du 18 novembre 2011 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du ministre chargé du travail

NOR : ETSO1381291A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du ministre chargé du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Monette SELBONNE, affectée à la direction de l'administration générale et de la modernisation des services, est nommée membre suppléant du comité technique d'administration centrale, en remplacement de Mme Marlène CARUGE sur la liste présentée par l'organisation syndicale UNSA-Itefa.

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 14 janvier 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services :

J. ELISSABIDE